

DIX ANS D'EXISTENCE ET D'ACTIONS

Et voici le bilan proposé par Véronique Pons et Sophie Neigenfind, lors du colloque :

L'Observatoire national de la sophrologie (ONS) est une association créée en 2008 par Catherine Aliotta. Dès 2010, la présidence fut assurée par Stéphane Giraudeau puis par Géraldine Haegeli jusqu'en décembre 2017 où Véronique Pons a repris le flambeau.

L'observatoire est une association qui rassemble des sophrologues de sensibilités et d'horizons divers, aussi bien par leur parcours professionnel que par leur formation.

En effet, l'ADN de l'ONS est de croire que quelque soit les formations d'origine il est essentiel d'être ouvert à la discussion, de proposer des pistes d'évolution, de continuer à se former. Nous invitons également des non-sophrologues à parler dans nos colloques afin d'offrir de nouveaux aspects, des ressentis différents, des approches autres.

Les actions de l'ONS

L'ONS a mis en place des commissions sur des thématiques variés, comme les acouphènes, le sommeil, l'entreprise, les seniors. Nous avons tenté de réaliser une étude sur les acouphènes subjectifs chroniques ; une commission a été créée en 2009 par Colette Baglione, Patricia Grévin, Géraldine Haegeli et Évelyne Renardier. Une étude, pour l'instant en mode pause, faute de trouver des financements pour la mener. Stéphane et Géraldine vont bientôt nous présenter un bilan que nous vous ferons partager.

La dernière action qui a abouti date de cet été. On la doit à Jean-Michel Schlupp, sophrologue à Colmar qui a mené une évaluation des pratiques professionnelles en sophrologie dans un centre d'hémodialyse. Compte tenu des bons résultats constatés, le sujet a été retenu par la société francophone de néphrologie pour leur troisième congrès qui aura lieu en octobre prochain à Lille. Être adhérent de l'ONS a permis à Jean-Michel d'emporter l'adhésion des médecins. Vous pourrez trouver l'évaluation complète sur notre site.

Notre site qui est justement la pointe de l'iceberg d'un travail d'identité visuelle et de positionnement. Cela comprend également deux pages facebook, une chaîne Youtube qui compte plusieurs vidéos originales, des articles dans la presse quotidienne régionale, un compte tweeter etc.

Autres actions, les colloques.

En tout, huit colloques où nous avons accueilli plus d'une cinquantaine d'intervenants : sophrologue mais aussi sociologue, médecin, anthropologue, pour justement répondre à cette exigence d'ouverture dont parlait Sophie.

Et maintenant, nous allons nous projeter pour les 10 ans à venir. Mon souhait, en tant que présidente, est que les adhérents de l'ONS s'engagent davantage dans des actions, chacune, chacun à son niveau pour faire connaître une pratique, un cas, une expérience. L'ONS ne sera jamais que le reflet de chacune et de chacun d'entre nous.

Une association reconnue d'intérêt général

Au final, ne l'oublions pas le plus grand mérite de l'ONS est d'être le SEUL organisme de sophrologie ayant, à ce jour, obtenu la reconnaissance d'intérêt général. D'une part cela veut dire que les dons et les cotisations peuvent être en partie déduits des impôts (voir sur le site les précisions). Mais également cela veut dire que l'État français via les services des impôts reconnaît la sophrologie. Et ça c'est une véritable valeur ajoutée !

Paris, le 29 septembre 2018